

9.133.41(92)

du 19.6.

dodis.ch/55904

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



Département de l'économie publique

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Correspondance : case postale 252
1211 Genève 3
Téléphone 022 / 319 28 01
Télécopieur 022 / 310 29 25

un tel position est une
un rien d'avis une
knicker im Haus.
eine feierliche
Kommunikation des
Brombeere
probleme.

Genève, le 29 mai 1992

14, rue de l'Hôtel-de-Ville

- habe zugewagt, dass man
bessere, eine Plattform zu
finden.
alle paar Tage
versuchen
Worte

Monsieur C. MUHLETHALER
Section du recrutement de la formation
du personnel
Direction administrative et du service
extérieur
Département fédéral des affaires
étrangères
3003 BERNE

U. Müller
Kommission

10/az

Concerne : Présentation du nouveau programme de promotion économique du
canton de Genève

Monsieur,

C'est avec quelque retard que je tiens à accuser réception de votre lettre du 26
mars 1992 sur le sujet cité en titre, celui-ci étant dû au fait que le Chef de notre
département, Monsieur le Conseiller d'Etat Jean-Philippe MAITRE, espérait
pouvoir s'entretenir directement de cette question avec Monsieur René FELBER,
Président de la Confédération, mais une telle occasion ne s'est hélas pas
présentée jusqu'à maintenant.

Je ne peux vous cacher à quel point nous avons été décus en prenant
connaissance du contenu de votre correspondance. A un moment où notre pays
traverse une période particulièrement difficile sur le plan économique, il est
choquant de lire que le choix des thèmes retenus pour la conférence des
ambassadeurs rend une présentation en relation avec un thème d'économie
suisse "incompatible". C'est là, à notre sens, bien mal récompenser les efforts
déployés par un canton qui, jusqu'à maintenant, n'a pas fait appel à vos services
et au contraire, s'est montré particulièrement ouvert à une coopération avec les
autres régions du pays qui étaient moins bien loties. Que penser d'une telle
attitude si l'on songe au soutien que les régions de très nombreux pays à travers
le monde reçoivent de leur gouvernement central ? Vous pouvez aisément
imaginer quelle serait la réaction des chefs d'entreprises genevois si nous
portions cette triste réalité à leur connaissance.

Déterminés à atteindre notre objectif, et fermement convaincus du fait que les
représentants de notre pays à l'étranger seront intéressés de connaître une
nouvelle possibilité offerte par le canton de Genève en matière d'accueil
d'entreprises, nous prendrons donc directement contact avec ces derniers en
nous adressant à chacun individuellement. Ceci prendra hélas plus de temps,



aura immanquablement moins d'impact et coûtera plus cher que l'opération proposée qui avait, à nos yeux, aussi le mérite de limiter au maximum les dépenses à un moment où tous les pouvoirs publics ont des difficultés budgétaires importantes.

J'ose espérer que l'étude des grands développements récents sur le plan mondial et européen ainsi que des questions d'intégration ne feront pas oublier à nos services diplomatiques que la Suisse ne vit qu'au travers de ses cantons et que ces derniers, même s'ils représentent peu de chose à l'échelon planétaire, méritent tout de même une certaine attention.

Tout en regrettant de ne pas avoir pu obtenir le soutien espéré et en souhaitant qu'une autre occasion nous sera donnée de voir nos efforts mieux récompensés, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Claude MANGHARDT

Fazit: ≠ Reaktion, um mündlich

a.133.41(1992) - MUC/NA

Bern, 3. Juni 1992

Notiz für: - Herrn Staatssekretär J. Kellenberger, W 158
- Herrn Botschafter R. Jeker, EVD/BAWI

Botschafterkonferenz 1992
Reaktion des Volkswirtschaftsdepartements
des Kantons Genf auf die negative Antwort
auf sein Ansinnen, die Genfer Wirtschaft
an der Botschafterkonferenz vorzustellen

Nachdem sein Ansinnen, der Wirtschaftsförderung des Kantons Genf bei der Botschafterkonferenz eine Plattform zur Verfügung zu stellen, nach Rücksprache mit dem BAWI sowie dem Büro von Herrn Staatssekretär Kellenberger negativ beantwortet worden war (s. entsprechende Korrespondenz in der Beilage), kommt nunmehr das Genfer Volkswirtschaftsdepartement in einem Brief (s. Beilage) auf die Angelegenheit zurück.

Mit Bitternis und einigem Sarkasmus beklagt man das angeblich zu geringe Interesse für die kantonalen Anliegen.

Wir möchten im jetzigen Zeitpunkt von hier aus auf eine Replik verzichten. Sollte sich in nächster Zukunft eine passende Gelegenheit ergeben, auf das Angebot des Kantons Genf zurückzukommen (z.B. im Rahmen eines Wirtschafts- und Exportförderungsseminars), würden wir dies tun.

DIREKTION FÜR VERWALTUNGS-
ANGELEGENHEITEN UND AUSSENDIENST

Sektion Rekrutierung und
Ausbildung des Personals

(Ch. Mühlethaler)

Beilagen: erwähnt

11.6.92
in Aktenband, 99001
Ankündigen, dass nun
mündlich reagiert wird



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

a.113.41 - MUC/SGA

3003 Berne, le 26 mars 1992

Bitte dieses Zeichen in der Antwort wiederholen
Prière de rappeler cette référence dans la réponse
Pregasi rammentare questo riferimento nella risposta

Monsieur
Jean-Claude MANGHARDT
Secrétaire général
Département de
l'économie publique
Case postale 252

1211 Genève 3

Monsieur le Secrétaire général,

Votre lettre du 4 mars avec la documentation sur l'Association intercantonale pour la coordination et la coopération économique nous est bien parvenue et a retenu toute notre attention.

L'intérêt du Canton de Genève de présenter sa nouvelle stratégie de promotion économique lors de la prochaine conférence des ambassadeurs nous semble tout à fait judicieux et nous aimerions, en principe, donner suite à votre demande y relative. Il est cependant devenu coutume de consacrer chaque année les débats de ces deux jours et demi à Berne à un ou plusieurs thèmes de base, thèmes qui sont bien sûr déterminés par les grands développements récents sur le plan mondial et européen. Le choix de cette année est tombé sur des sujets, avec lesquels une présentation sur un thème d'économie suisse, quoique d'un intérêt certain pour les participants, serait incompatible. Nous nous sommes mis en contact avec les responsables de l'OFAEE, qui assume la responsabilité de planifier une demi-journée consacrée à l'économie suisse. Eux aussi ont décidé de se concentrer sur les questions d'intégration et ne voient aucune possibilité pour une présentation genevoise cette année.

Nous regrettons de ne pas pouvoir donner suite à votre demande et vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de notre considération distinguée.

DIRECTION ADMINISTRATIVE
ET DU SERVICE EXTERIEUR

Section du recrutement et
de la formation du personnel

(C. Mühlethaler)

a.113.41(1992) - MUC/NA

Bern, 5. März 1992

E I L TNotiz für Herrn Staatssekretär J. Kellenberger, W 158

Vorbereitungssitzung für die Botschafter-
konferenz 1992 vom 9. März 1992: Anfrage des
Volkswirtschaftsdepartementes des Kantons Genf

In der Beilage erhalten Sie einen soeben eingegangenen Fax aus dem Volkswirtschaftsdepartement des Kantons Genf.

Die Verantwortlichen fragen an, ob es möglich wäre, im Rahmen der Botschafterkonferenz eine Präsentation über die sich wandelnde Genfer Volkswirtschaft vorzusehen.

Ein Grundsatzentscheid über diese Anfrage (zusammen mit einem Entscheid über die ähnlichen Anfragen Levy, Ursprung und Regli) anlässlich der obenerwähnten Sitzung wäre zu begrüssen.

DIREKTION FÜR VERWALTUNGS-
ANGELEGENHEITEN UND AUSSENDIENST

Sektion Rekrutierung und
Ausbildung des Personals

(Ch. Mühlethaler)

Beilage: erwähnt

 <p>14 MARS Administration de l'économie de Genève Département de l'économie publique</p>	<p>TELEFAX</p>	<p>si mauvaise réception 022 27 28 01</p>
<p>A l'attention de :</p>	<p>comprenant <u>3</u> page(s) sans la présente feuille</p> <p><u>T. Tühlethaler</u></p> <p>Merci de bien vouloir lui transmettre</p>	<p>Date : <u>43 92</u></p> <p>Télex No <u>031 613179</u></p>
<p>Expéditeur :</p>	<p>JEAN-CLAUDE MANGHARDT ÉCONOMISTE SECRETAIRES GÉNÉRAL</p>	<p>Télex No 022 20 29 29</p>



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



Genève, le 4 mars 1992

14, rue de l'Hôtel-de-Ville

Département de l'économie publique

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Correspondance : case postale 252

1211 Genève 3

Téléphone 022 / 27 28 01

Télécopieur 022 / 20 29 25

Monsieur **Christian MÜHLETHALER**

Chef de section

Direction administrative et du service à
l'extérieurDÉPARTEMENT FEDERAL DES AFFAIRES
ETRANGERES

Elgerstrasse 73

3007 BERNE

10/cl

adressé par télécopieur

Concerne : Promotion économique du canton de Genève

Monsieur,

Ceci fait suite à l'entretien téléphonique préliminaire que vous avez eu avec mon collaborateur, Monsieur Pierre-Alain BERGER, responsable de la promotion économique au sein de notre secrétariat général.

Pendant plusieurs années, les efforts déployés dans le domaine de la promotion économique du canton de Genève ont été axés avant tout sur le secteur industriel. L'objectif était en effet de garder une économie aussi diversifiée que possible et donc de maintenir un secteur secondaire dynamique. Le secteur tertiaire, qui regroupait déjà près de 80% des emplois, se développait presque par lui-même et une limitation du nombre d'autorisations de travail pour étrangers ainsi qu'un manque de surfaces à disposition nous contraignaient à adopter une attitude très sélective.

Depuis lors les choses ont changé et l'environnement dans lequel le canton se trouve placé justifie qu'une attitude plus agressive soit adoptée, afin notamment de corriger la perception négative que nombre de personnes ont encore de notre canton. Beaucoup considèrent toujours que les principales caractéristiques de Genève sont un coût de la vie élevé, une exigüité du territoire qui ne laisse plus de place pour les nouvelles activités économiques et une impossibilité virtuelle d'engager des collaborateurs étrangers.

Tel n'est de toute évidence plus le cas présentement puisque:

- avec l'ouverture de la Suisse sur l'Europe et l'augmentation des contingents de main-d'oeuvre étrangère, les entreprises peuvent maintenant obtenir sans problème les autorisations de travail dont elles ont besoin pour s'assurer les

services de dirigeants et spécialistes venant de l'extérieur afin de développer des projets intéressants pour le canton;

- le ralentissement économique mondial a considérablement réduit les tensions qui existaient préalablement sur le marché de l'emploi dans de très nombreuses professions.
- les résultats positifs obtenus au travers de la politique de densification menée à bien depuis plusieurs années font qu'aujourd'hui Genève est à même d'offrir aux nouveaux venus les locaux artisanaux ou industriels ainsi que les surfaces de bureaux dont ils ont besoin, et ce à des prix toujours plus concurrentiels;

Genève, de par son caractère international marqué, peut jouer un rôle déterminant dans l'économie de demain qui se trouve placée sous le signe de la "globalisation" des marchés. Encore faut-il que ce que nous sommes à même d'offrir à celles et ceux qui pourraient s'intéresser à une implantation sur notre sol soit connu.

L'un des vecteurs importants de transmission de cette nouvelle image de Genève doit pouvoir être trouvé dans les postes diplomatiques suisses répartis à travers le monde. Notre objectif est donc de sensibiliser les membres du Corps diplomatique suisse aux changements qui sont intervenus afin qu'ils soient à leur tour en mesure de renseigner au mieux les décideurs qu'ils sont inévitablement appelés à rencontrer dans le cadre de leurs activités. C'est donc notre nouvelle campagne de promotion, caractérisée par une approche très personnalisée et une conception originale que nous souhaiterions pouvoir leur présenter, comme d'autres régions ont, à ma connaissance, eu l'occasion de le faire par le passé. Nous pensons en effet qu'un contact personnel est absolument indispensable et que le simple envoi d'une documentation de base à nos ambassades et consulats ne permettrait pas d'atteindre l'objectif visé.

Tenant compte de ce qui précède, je vous saurais gré de bien vouloir faire en sorte que le canton de Genève puisse, au moment qui paraîtra le plus opportun, s'adresser à tous les participants à la prochaine rencontre annuelle du Corps diplomatique qui se déroulera du 18 au 21 août 1992. Il s'agirait en fait de procéder à une courte présentation suivie d'un échange de vues, le tout ne devant pas durer plus d'une heure environ.

J'ose espérer que dans le cadre de la séance préparatoire de la rencontre susmentionnée, qui se tiendra le 9 mars prochain, vous serez en mesure d'examiner cette question avec toutes les personnes concernées afin de nous confirmer par la suite que le Département fédéral des Affaires étrangères est à même d'accéder à notre désir en nous apportant ainsi un précieux appui.

Le cas échéant, et si cela pouvait rendre les choses plus faciles de votre côté, il serait possible qu'en plus des questions particulières relatives au canton de Genève, nous présentions au même auditoire la structure de concertation et d'action mise en place en Suisse occidentale sous le nom d'ACCES (Association Intercantonale pour la Concertation et la Coopération Economiques). Réunissant les cantons de Berne, Fribourg, Tessin, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève et Jura, l'ACCES est à notre sens une construction très originale qui, créée en mars 1988, a déjà eu maintes occasions de

démontrer son utilité, que ce soit dans le cadre de projets à caractère national ou international. Vous trouverez en annexe une brochure résumant quelques aspects de l'ACCES.

Dans l'attente de votre confirmation et en vous remerciant de votre précieuse collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Claude MANGHARDT

Annexes mentionnées (adressées avec l'original de la lettre par courrier normal)